

<http://gec.venissieux.org/Zone-a-faible-emissions-ZFE>



# Zone à faible émissions (ZFE)

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2022

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

---

**La loi imposant la mise en place des ZFE a pour objectif de limiter l'impact de la pollution automobile en accélérant le renouvellement des véhicules anciens vers des véhicules moins polluants et en développant les mobilités alternatives. Quarante-cinq métropoles de plus de 150.000 habitants sont concernées par un développement progressif des ZFE d'ici 2025.**

La Métropole de Lyon a commencé cette mise en place dès le 1er janvier 2020 pour les poids lourds et utilitaires sur le périmètre de Lyon, Caluire-et-Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du périphérique Laurent Bonnevey, avec un renforcement depuis septembre 2022 pour les véhicules particuliers Crit'Air 5.

La concertation portant sur l'extension et le renforcement de la ZFE proposée par la Métropole révèle que le dispositif est encore fortement méconnu, notamment par les populations qui risquent d'être le plus impactées. Qui a déjà entendu parler des ZFE et qui sait en définir les grands principes ? Un tiers seulement des personnes connaissent les ZFE et leur signification, dans les grandes lignes. On ne peut pas se satisfaire de la concertation qui s'est terminée en mars 2021 avec une participation assez faible où les personnes les plus précaires se sont peu exprimées.

Pour rendre les ZFE acceptables, il faut offrir aux citoyens des transports alternatifs à la hauteur des besoins. Les transports en commun sont largement sous-dimensionnés pour absorber réellement une part significative de la voiture.

Aujourd'hui il faut revoir la copie sur la ZFE au niveau de l'agenda. Il faut aussi tenir compte des situations sociales des usagers et les accompagner vers des mobilités propres sans recourir à des sanctions injustes.

[Pour lire l'intervention complète...](#)